Parcours Booster

RESEAU ENTREPRENDRE VAR

Présentation du dispositif

Le parcours Booster du Réseau Entreprendre Var accompagne les entrepreneurs pour financer, via un prêt d'honneur, un projet de développement structurant.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier du Parcours Booster toutes les entreprises.

— Critères d'éligibilité

Sont éligibles les entreprises qui ont :

- un CA > 500 000 €,
- plus de 5 salariés.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Parcours Booster est d'une part, un soutien financier sous de prêt d'honneur, sans caution, sans intérêt et sans garantie, pour abonder les fonds propres et est compris entre 30 000 et 90 000 €.

Le prêt d'honneur est particulièrement intéressant pour son effet de levier sur les autres sources de financements, notamment bancaires.

D'autre part, un programme d'accompagnement :

- un accompagnement focalisé sur les chantiers de développement prioritaires,
- un accompagnement collégial et individuel, en mode projet, par 2 à 3 chefs d'entreprise,
- bimestriel et/ou mensuel si besoin pendant 18 à 24 mois,
- une mise en réseau locale, nationale et internationale, et l'intégration à l'écosystème économique de votre territoire.

Pour quelle durée ?

Le prêt d'honneur est remboursable sur 5 ans avec un différé de 48 mois.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Le bénéficiaire doit se rapprocher de Réseau Entreprendre Var via le formulaire de contact.

Critères complémentaires

- Pas d'appartenance à un groupe.

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE VAR

- Maison des Technologies
  Place Georges Pompidou
  83000 TOULON
  Téléphone : 04 94 03 89 24
  E-mail : var@réseau-entreprendre.org

Déposer son dossier

- https://www.reseau-entreprendre.org/var/contact/